

CESER Séance plénière des 14 et 15 octobre 2010

Déclaration de la CGT sur l'Avis "Être jeune en Région Centre"

par Danielle FAURE

Monsieur le Président du CESER,
Madame la Présidente,
Messieurs les
Rapporteurs,
Chers collègues,

« Être jeune en région Centre », le sujet méritait d'être traité puisqu'il est un fait objectif que les jeunes sont l'avenir de notre société.

Il est d'autant plus urgent de se préoccuper de la jeunesse que la perspective démographique de la région Centre est pour l'instant le vieillissement, synonyme pour demain de déclin dans tous les domaines.

Ce travail du CESER nous oblige à regarder la réalité en face.

Tout d'abord, il faut affirmer que les jeunes en région Centre vivent, comme tous les jeunes, les conséquences des politiques libérales mises en oeuvre, qu'elles soient de niveau national, européen, ou déclinées à l'échelle de la planète. Les jeunes sont les premières victimes des choix qui privilégient toujours la recherche du profit financier au détriment des êtres humains.

L'espoir en la matière réside dans leur conscience et leur lucidité sur cette situation, comme des sondages le montrent. 69 % identifient ces politiques comme responsables de leurs mauvaises conditions de vie.

De ce point de vue, il n'y a sans doute que les politiciens qui dirigent ce pays, tous frappés de cécité sociale, pour ne voir qu'une manipulation dans la participation grandissante des jeunes à l'action sur les retraites.

Il est aussi nécessaire de redire ici la colère que nous éprouvons devant l'augmentation du taux de suicides dans la jeunesse, de l'accidentologie et l'explosion des addictions à l'alcool et aux drogues. Derrière ce qui nous est trop souvent présenté comme des phénomènes de mode ou des faits divers, il existe du désespoir social, de la souffrance, de la précarité et du mal vivre, la quête d'une vie en société où chacun trouve sa place.

Corriger les dérives sociétales régressives constatées demande d'attribuer les moyens humains et financiers nécessaires, alors que la volonté présidentielle et gouvernementale de liquider les services publics et de laminer les politiques sociales frappe d'abord les plus faibles et, parmi eux, les jeunes.

La désormais sinistre « régression générale des

politiques publiques » fait des ravages. Des emplois sont supprimés par milliers, laissant exsangues toutes les réponses sociales nécessaires à la jeunesse. Il en va ainsi de la diminution du nombre de personnels de santé dans les établissements scolaires, des suppressions de postes d'enseignants, du recul du nombre de conseillers d'orientation, etc.

Et que dire des moyens attribués aux associations qui oeuvrent sans relâche pour répondre aux besoins sociaux des jeunes ? Une fois encore, au nom de la réduction des budgets publics, nous rognons, voire nous supprimons les subventions nécessaires à leur action, les contraignant parfois à mettre la clef sous la porte. Le rapport est éloquent de ce point de vue.

Toutes les études disent la maltraitance de la jeunesse. Le Bureau international du travail parle d'une génération perdue dans son rapport sur les « tendances mondiales de l'emploi pour la jeunesse ». Pouvons-nous concevoir plus grave accusation des politiques libérales mises en oeuvre ?

Privé petit à petit de moyens, le service public d'information et d'orientation ne peut plus répondre convenablement à l'attente des jeunes et des familles. Ainsi, le Gouvernement propose un nouveau service public de l'orientation détaché de l'Éducation nationale.

A la CGT, nous disons : « Attention danger ». Ce nouveau service public de l'orientation, qui aura recours aux opérateurs privés, privilégiera naturellement le besoin des entreprises plutôt qu'une formation conforme à l'aspiration comme au nécessaire développement civique du jeune.

La tentation sera grande de proposer des formations en alternance qui apporteront une plus-value évidente à l'entreprise.

Il est aussi question de réduire les financements des missions locales au profit de Pôle emploi alors que cet organisme est confronté à un grave marasme.

Nous savons que les missions locales sont des services de proximité nécessaires à l'insertion professionnelle où les collectivités locales peuvent apporter leur concours.

La démarche et la logique ne sont pas de contribuer à ce que les jeunes rebondissent à l'appui de formations qualifiantes, mais de constituer, il faut le dire, une réserve de précaires à la disposition du patronat.

L'expression des jeunes audités est similaire à ce qui ressort de l'étude du Céreq, où il est relevé que 17 % des apprentis quittent leur entreprise avant la fin du contrat avec pour causes principales : les conditions

de travail non formatrices, l'inadéquation avec la formation suivie, le ressenti d'un manque de respect. Il y est aussi constaté que 13 % des entreprises déclarent accueillir des apprentis comme un supplément de personnel et 6 % pour les avantages financiers du dispositif.

J'ajouterai une dernière chose sur la description de la situation faite aux jeunes dans ce pays : les exonérations de contributions sociales, les aides accordées aux entreprises pour l'emploi des jeunes, plus la loi TEPA pour les heures supplémentaires, sont des mesures qui déprécient leur propre regard sur leurs qualités humaines, leur valeur pour la société, leur capacité de travail, puisqu'ils ne coûtent pas cher !

De plus, cette logique pousse à la précarisation de leurs emplois et à l'abaissement des salaires, sans parler de la fragilisation de la protection sociale dont ils ont tant besoin.

Notre syndicat estime que la structure des entreprises de cette région constituée en majorité de TPE et de PME ne motive pas les diplômés de l'enseignement supérieur qui cherchent à faire valoir leur qualification et à obtenir un salaire décent.

Dans ce contexte national, le rapport a relayé la parole des jeunes de la région et a ouvert des pistes de travail, mais il reste à comprendre les raisons qui les déterminent à quitter la région et celles qui les laissent sur le bord de la route.

Ces jeunes n'ont peut-être pas encore tous une analyse avancée de la société mais ils expriment assez spontanément les injustices qu'elle leur réserve en ce début de 21ème siècle.

Les auditions recueillies sont, de ce point de vue, intéressantes. Certes, elles sont parfois contradictoires, mais cela milite en faveur d'une étude sociologique régionale plus poussée afin de cerner au mieux les problématiques exposées et leurs ressorts profonds.

Il nous semble utile d'étudier les problématiques recensées, en prenant en considération l'origine des

milieux sociaux desquels les jeunes sont issus, afin de comprendre leur cheminement et de mieux connaître les obstacles qu'ils rencontrent.

Un jeune issu d'une famille non imposable, comme presque la moitié des ménages de l'Indre, ne connaîtra pas les mêmes facilités qu'un jeune issu d'une famille de cadres habitant l'axe ligérien. Nous savons déjà que les lieux et les filières choisis pour étudier sont différents.

Ces éléments manquent. En disposer est une condition sinon suffisante du moins nécessaire pour éviter le saupoudrage d'aides diverses qui ne répondront pas spécifiquement aux difficultés des jeunes.

Par exemple, il serait intéressant de connaître précisément les effets produits par la fermeture de Matra sur l'évolution des conditions de vie des jeunes habitant le bassin d'emploi de Romorantin (de la scolarisation à l'accès au travail, la nature des emplois disponibles, les qualifications, etc.).

Nous demandons à l'exécutif régional d'engager des études statistiques et sociologiques pour comprendre et agir à tous les niveaux sur toutes les problématiques exposées dans le rapport.

Il convient, aussi, de responsabiliser les entreprises au regard de la situation de la jeunesse. C'est pourquoi la CGT propose de conditionner les aides aux entreprises à la pérennisation des contrats en alternance, des contrats aidés, à la transformation des stages en contrats de travail à durée indéterminée.

Voilà des actions que nous devons porter pour l'avenir de la région et qui doivent se conjuguer avec une autre politique de l'emploi et de la formation.

La CGT trouve, dans les constats énoncés dans le rapport et dans l'avis, des éléments qui confortent ses analyses ; elle poursuivra son action en faveur de véritables réponses aux besoins sociaux de la jeunesse en région Centre. Elle soutient les préconisations faites ; c'est pourquoi nous voterons l'avis.